



Résultats en matière d'établissement – Rapport sur les FAITS SAILLANTS

Résumé des conclusions du premier
rapport sur les résultats en matière
d'établissement d'IRCC en 2021

Pour obtenir des renseignements sur les autres publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez le site www.canada.ca/publications-ircc.

Also available in English under the title: Settlement Outcomes Highlights Report: Summary Findings from IRCC's First Settlement Outcomes Report 2021.

Visitez-nous en ligne

Site Web : www.cic.gc.ca

Facebook : www.facebook.com/CitCanada

YouTube : www.youtube.com/CitImmCanada

Twitter : [@CitImmCanada](https://twitter.com/CitImmCanada)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, 2021

N° de catalogue Ci34-6/2021F-PDF

ISBN 978-0-660-38643-0

IRCC-3159-04-2021

Résultats en matière d'établissement – Rapport sur les faits saillants

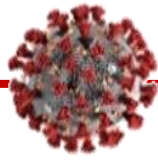
Le rapport sur les faits saillants des résultats en matière d'établissement est le premier du genre. Il présente des recherches et des conclusions de haut niveau sur les résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants au Canada. Il résume les principales conclusions du Rapport sur les résultats en matière d'établissement, plus vaste et plus détaillé, qui sera disponible ultérieurement. Ces deux rapports serviront de documents de référence sur les résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants. Dans les années à venir, des comparaisons pourront être faites avec ceux-ci. Le rapport sur les faits saillants recueille des données et des recherches existantes. Elles fournissent des données probantes sur les résultats en matière d'établissement qui favorisent l'intégration des nouveaux arrivants au Canada, tant pour les clients du Programme d'établissement d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) que pour les non-clients.

Les résultats des nouveaux arrivants racontent à la fois le récit des expériences individuelles des immigrants et celui du Canada en tant que pays fondé sur la diversité cherchant à appuyer les parcours d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants. En comprenant mieux ces résultats, nous pouvons revoir les programmes d'établissement et d'intégration prévus par le Programme d'établissement d'IRCC pour nous assurer qu'ils sont le plus efficace possible et qu'ils répondent aux besoins des nouveaux arrivants et des collectivités dans lesquelles ils s'établissent. En tant que pays, nous pouvons également examiner les obstacles et les facteurs systémiques qui touchent les résultats des nouveaux arrivants et nous efforcer de combler les lacunes économiques et sociales que connaissent de nombreux nouveaux arrivants en tant que femmes, personnes racialisées ou personnes s'identifiant comme lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers ou bispituelles (LGBTQ2).

L'établissement et l'intégration au Canada constituent une entreprise pansociétale faisant intervenir tous les ordres de gouvernement, les secteurs privé et public, ainsi que la société civile. Il peut donc être difficile de définir précisément l'apport de ces différents acteurs au parcours d'établissement et de déterminer comment ils contribuent, séparément, aux résultats de tout nouvel arrivant. Néanmoins, le présent rapport dégage quelques thèmes principaux et des conclusions de haut niveau, résumés ci-dessous. Bien que les données utilisées aient des limites, des données supplémentaires seront recueillies et analysées au fur et à mesure qu'IRCC publiera des rapports réguliers sur les résultats, afin de fournir des renseignements supplémentaires sur ce sujet riche et complexe.

Il n'a jamais été aussi crucial d'accroître notre compréhension des résultats des nouveaux arrivants. Alors que le Canada se remettra de la COVID-19, l'immigration sera essentielle pour le redressement économique et sociétal du pays. Selon un récent sondage d'opinion, 84 % des Canadiens conviennent que l'immigration a une incidence positive sur l'économie du pays¹. Nous savons que les immigrants occupent des emplois dans des secteurs où il y a des pénuries de main-d'œuvre. Cela réduit le taux de chômage dans d'importants secteurs. De plus, les immigrants créent également des emplois en lançant des entreprises. Ils contribuent également à la richesse culturelle du Canada en tant qu'artistes, musiciens, auteurs et chefs cuisiniers. Ils enrichissent le Canada de nombreuses façons que nous pouvons mesurer grâce à leurs résultats.

¹ *Environics Institute for Survey Research, 2020.*



Répercussions de la COVID-19 sur les nouveaux arrivants

Le présent rapport a été élaboré à partir de données recueillies avant la pandémie de COVID-19. Il est indéniable que celle-ci a modifié durablement le paysage de la société canadienne, de l'emploi à la manière dont les gens interagissent physiquement, en passant par le commerce. Les pleines répercussions de la pandémie sur la prestation des services d'établissement et les résultats des nouveaux arrivants n'ont pas encore été entièrement définies, il existe des hypothèses et des indications précoces de la façon dont ils pourraient être affectés. Les récessions passées nous ont appris, par exemple, que les nouveaux arrivants souffrent davantage des répercussions économiques des ralentissements que leurs homologues nés au Canada et qu'ils mettent plus de temps à s'en remettre (Philip Kelly, juillet 2011).

Dès le début de la pandémie, les divers ordres de gouvernement et les fournisseurs de services d'établissement se sont rapidement mobilisés pour offrir un ensemble de services d'établissement à l'intention des nouveaux arrivants, en particulier les réfugiés et autres clients vulnérables. À titre d'exemple, l'un des plus importants organismes d'aide à l'établissement de l'Ontario, COSTI, a réussi à rendre toutes ses formations linguistiques virtuelles en l'espace de deux semaines, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'inscriptions, y compris à des niveaux linguistiques inférieurs. La rapidité et l'agilité avec lesquelles le secteur de l'aide à l'établissement a transféré la plus grande partie possible de ses services en ligne nous ont permis d'atténuer le pire des impacts initiaux de la pandémie. Maintenant, dans un environnement post-COVID prolongé, les effets à plus long terme vont commencer à se faire sentir.

Le passage à une prestation de services plus virtuelle peut, d'une part, atténuer les problèmes d'accès (pas besoin de transport ou de garde d'enfants, horaires flexibles pour la formation) et, d'autre part, en créer de nouveaux (accès à la technologie et à Internet). Dans ce nouveau contexte lié à la COVID, l'accès aux services d'établissement financés par IRCC dépendra de l'accès à la technologie (à la fois les outils et la bande passante), ainsi que d'un certain degré de littératie numérique. Cela peut être favorable à certains groupes : les nouveaux arrivants plus jeunes qui savent déjà bien naviguer sur les plateformes numériques ou les médias sociaux, par exemple, ou ceux qui ont traditionnellement eu de la difficulté à accéder aux services en raison de contraintes de temps, de distance ou de responsabilités liées à la garde des enfants. D'autres groupes plus âgés ou moins familiarisés avec la technologie peuvent avoir du mal à accéder aux services virtuels et auront probablement besoin d'une version hybride incluant à la fois des services virtuels et en personne. À titre d'exemple, selon une récente enquête menée auprès des clients par l'Immigrant Services Society of British Columbia, les réfugiés ont beaucoup plus souvent accès à un téléphone intelligent qu'à un ordinateur et utilisent WhatsApp ou d'autres sites de médias sociaux pour communiquer avec autrui. Cela peut nuire à l'accès à l'enseignement en ligne plus traditionnel et illustre qu'il faudrait possiblement adopter les médias sociaux comme nouveau moyen d'éducation ou de formation.

Le marché du travail est l'un des domaines où les nouveaux arrivants sont les plus vulnérables. La pandémie a clairement mis en évidence les vulnérabilités de certains immigrants. Par exemple, les nouveaux arrivants sont le plus souvent employés dans l'industrie des services (restauration et hébergement), un secteur qui a connu d'importantes pertes d'emplois en raison de la COVID-19. Si l'on ajoute à cela les pressions accrues exercées sur les femmes en tant que principales responsables de la garde des enfants à une époque où les écoles, les garderies et les autres formes de garde d'enfants sont limitées et continueront de l'être dans un avenir prévisible, il est probable que le taux de chômage des nouveaux arrivants, et en particulier des femmes, augmentera de façon marquée par rapport à celui de leurs homologues nés au Canada. Ces facteurs peuvent accroître le besoin en matière de services liés à l'emploi et exercer une pression plus forte sur les services offerts à l'échelle provinciale ou territoriale, tels que la reconnaissance des titres de compétences et le recyclage.

Comme la pandémie met à nu les lacunes des filets de sécurité sociale, il est fort probable que les nouveaux arrivants demanderont un plus grand soutien communautaire, en particulier pour ceux qui se heurtent à de multiples obstacles à l'intégration, comme les femmes, les personnes âgées, les communautés racialisées, les personnes handicapées et les personnes LGBTQ2+. Il faudra probablement modifier les exigences en matière de données d'IRCC pour tenir compte de ces changements, notamment en évaluant l'efficacité de différents modes de prestation de services pour différents groupes de clients nouveaux arrivants. IRCC devra également se pencher sur les mesures du bien-être sociétal et individuel dans d'autres domaines afin d'élargir la façon dont les résultats des nouveaux arrivants sont à la fois compris et mesurés, notamment en termes de mesure du succès.

Thèmes clés sur les résultats en matière d'établissement



La « ligne de départ » est différente pour chaque nouvel arrivant

Les nouveaux arrivants arrivent au Canada avec des expériences, des compétences, des atouts et des besoins variés. Certains d'entre eux sont plus désavantagés que d'autres et doivent donc surmonter de plus grandes difficultés liées à l'établissement. Les faits révèlent que tous les nouveaux arrivants ne sont pas également capables de s'établir au Canada de la même manière et, par conséquent, il peut être nécessaire d'élaborer une gamme d'attentes appropriées. Par exemple, l'accent mis sur l'obtention de résultats sociaux (comme le fait de se sentir à l'aise dans l'emploi d'une langue officielle dans la vie quotidienne) peut être plus approprié pour déterminer la réussite de l'établissement au Canada, selon les différentes caractéristiques des clients. Plus loin dans ce rapport, les parcours d'installation de deux familles fictives, la famille Li et la famille Khaled, illustreront davantage ce point.



La spécificité des programmes peut améliorer les résultats

Le degré de progression des clients dans leur parcours d'établissement diffère selon des caractéristiques comme la catégorie d'immigration et le type de cours de langue suivis. Il est donc logique que les programmes ciblant plus précisément les besoins de certains types d'individus ou de clients semblent obtenir de meilleurs résultats. Les données ne sont pas encore assez probantes pour établir un lien direct entre la spécificité et les meilleurs résultats, mais certains éléments indiquent que le fait d'adapter les services peut accroître l'efficacité de la prestation de services afin d'obtenir des résultats optimaux.



Les personnes qui utilisent les services sont celles qui en ont besoin

Étant donné que les nouveaux arrivants appartenant à différentes catégories d'immigrants ont des atouts différents et un degré soutien familial et communautaire variable à leur arrivée au Canada, on peut s'attendre à ce que leurs besoins en matière de services diffèrent. Entre 2015-2016 et 2018-2019, les clients du Programme d'établissement ont reçu en moyenne dix services chacun. Le nombre de services reçus par les réfugiés réinstallés était beaucoup plus élevé : 14 pour les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et 36 pour les réfugiés pris en charge par le gouvernement² (RPG). Les clients des programmes financés par IRCC ont déclaré avoir des niveaux plus faibles dans des domaines tels que la connaissance de la vie au Canada et les compétences en langues officielles que les non-clients au moment de l'obtention du droit d'établissement. Au fil du temps, ils ont signalé une plus grande amélioration que leurs homologues non clients³.



Les premières années sont cruciales

Les nouveaux arrivants sont ceux qui ont le plus souvent recours aux services d'établissement financés par IRCC au cours des premières années après leur arrivée au Canada. Cela montre que les nouveaux arrivants utilisent ces services principalement pour les aider dans les premières étapes de leur établissement. Même si les taux d'utilisation de ces services diminuent au fil du temps, un petit nombre de nouveaux arrivants utilisent encore ces services longtemps après leur parcours d'intégration⁴. Cependant, il s'agit, pour la plupart, de réfugiés réinstallés, ce qui laisse croire que ce sont surtout les personnes les plus susceptibles de devoir relever des défis d'intégration à long terme qui utilisent les services à long terme.



Le choix du moment est important

Les données du sondage laissent entendre que les clients et les non-clients des services d'établissement financés par IRCC ne savaient pas aussi bien qu'ils l'auraient souhaité comment et où

² IRCC, Direction générale du dirigeant principal des données, Services d'établissement, données au 31 juillet 2020. Cette source est également appelée « Immigration – Environnement de déclarations d'ententes de contribution (iEDEC) ».

³ IRCC, Direction générale de la recherche et de l'évaluation, Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019).

⁴ IRCC, Direction générale du dirigeant principal des données, Résidents permanents, données au 31 juillet 2020, et iEDEC.

obtenir des services. Les services ont donc manqué des occasions de contribuer en temps opportun au parcours d'établissement de ces personnes⁵. Cela pourrait être lié à un faible niveau de services d'évaluation des besoins et des atouts et aiguillage (SEBAA), puisque seulement 23 % de tous les nouveaux arrivants ont bénéficié de SEBAA durant l'année de leur établissement⁶. Un pourcentage plus élevé de nouveaux arrivants recevant des SEBAA dès le début de leur parcours d'établissement permettrait de mieux comprendre leurs besoins et leurs atouts et de les aiguiller en temps utile vers les services appropriés.



Les services de soutien sont essentiels pour surmonter les obstacles à la réussite

Les services de soutien tels que la traduction, la garde d'enfants et le transport semblent être extrêmement importants pour les clients du Programme d'établissement d'IRCC, en particulier pour ceux qui se heurtent à des obstacles à l'accès. Tous les clients n'ont pas besoin de services de soutien; cependant, lorsque c'est le cas, ce besoin est criant. Les réfugiés réinstallés, en particulier les RPG, affichaient les taux les plus élevés d'utilisation des services de soutien parmi toutes les catégories d'immigration, soit 64 % de l'ensemble des réfugiés réinstallés et 75 % des RPG les utilisant⁷. Sur une note positive, le récent accroissement de la prestation de services virtuels peut être une occasion pour les organismes d'aide à l'établissement d'offrir certains services en dehors des heures normales de travail et à un public potentiellement plus large de nouveaux arrivants. Cela pourrait éliminer les obstacles mentionnés dans ce rapport.



Le genre est un facteur important

La conception des programmes d'établissement, comme le moment et le lieu où les services sont fournis, peut avoir une incidence sur la capacité des femmes nouvellement arrivées à accéder aux services. Le manque de disponibilité des services de garde peut avoir des répercussions sexospécifiques, les femmes étant les plus grandes utilisatrices de ces services. D'après les données de l'iEDEC, chez les femmes, le placement professionnel était la forme la plus courante d'intervention en matière d'emploi à long terme (51 %), et que 72 % de tels placements n'étaient pas rémunérés, contre 52 % pour les hommes.

Il convient en outre de mentionner la différence des taux d'emploi au sein de la catégorie des réfugiés réinstallés : le taux d'emploi déclaré des hommes sondés était beaucoup plus élevé que celui des femmes⁸. Ces résultats montrent la nécessité d'appliquer une optique sexospécifique au Programme d'établissement afin d'éliminer les obstacles propres à chaque sexe et de garantir des résultats équitables. La recherche dans des domaines de l'aide aux femmes a commencé, comme l'Initiative pilote pour les nouvelles arrivantes appartenant à une minorité visible, qui permettra de recueillir des renseignements sur les méthodes efficaces pour aider cette population à trouver un emploi.

Immigration au Canada et résultats socioéconomiques des nouveaux arrivants

Sur la scène internationale, le système canadien d'immigration et de protection des réfugiés a été décrit comme un modèle mondial. Le Canada a dépassé les États-Unis en réinstallant le plus grand nombre de réfugiés en 2018 et est resté le leader mondial en 2019, en réinstallant 30 000 réfugiés. Il est suivi des États-Unis (27 000) et de l'Australie⁹ (18 000). Selon un rapport de 2019 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada possède « le système d'immigration de main-d'œuvre qualifiée le plus complet et le plus élaboré de l'OCDE¹⁰ ». Il est également mentionné dans ce rapport que l'immigration de main-d'œuvre a été largement bénéfique pour le Canada et que la recherche fondée sur les politiques, le suivi constant des résultats et la mise à l'essai continue de nouveaux projets pilotes sont les principaux atouts du système canadien¹¹. Selon l'indice le Migrant Integration Policy Index, le Canada est en tête des pays développés pour ce qui est de la promotion d'une intégration rapide au marché du travail, de la non-discrimination et du

⁵ Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019).

⁶ iEDEC.

⁷ iEDEC.

⁸ Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019).

⁹ Agence des Nations Unies pour les réfugiés (2019). *Global Trends: Forced Displacement in 2019*. <https://www.unhcr.org/globaltrends2019/>.

¹⁰ Organisation de coopération et de développement économiques (2019). *Recruiting Immigrant Workers: Canada 2019*. <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/4abab00d-en/index.html?itemId=/content/publication/4abab00d-en>.

¹¹ *Ibid.*

sentiment d'appartenance¹². En outre, les immigrants et les citoyens canadiens bénéficient généralement du même accès aux droits sociaux et de solides protections contre la discrimination sur le marché du travail¹³. Cependant, certains nouveaux arrivants (comme ceux qui travaillent comme aidants et les travailleurs migrants) connaissent de mauvaises conditions de travail qui exacerbent les vulnérabilités actuelles, lesquelles sont amplifiées dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19.

D'autres recherches sur le continuum de l'immigration du Canada démontrent l'efficacité du système d'établissement et d'intégration du Canada relativement aux résultats sociaux et économiques généraux des nouveaux arrivants au Canada. Cependant, les données révèlent une réalité complexe. Parmi les aspects positifs, les immigrants récents ont des taux de chômage similaires à ceux de la population née au Canada¹⁴. Ils créent également des emplois pour eux-mêmes et pour les autres Canadiens¹⁵ et déclarent un sentiment d'appartenance au Canada légèrement plus élevé (93 %) que la population née au Canada¹⁶ (90 %)¹⁶. Le salaire médian d'entrée dans la vie active des immigrants n'a cessé d'augmenter depuis 2009. Les immigrants admis en 2016 ont déclaré les revenus d'emploi médians au premier échelon les plus élevés depuis trois décennies. Les résultats montrent qu'au sein de la catégorie de l'immigration économique, les membres du volet des travailleurs qualifiés atteignent la moyenne des revenus canadiens environ quatre ans après l'obtention du droit d'établissement, tandis que les revenus au premier échelon des volets des candidats de la province et de l'expérience canadienne sont supérieurs à la moyenne canadienne au cours de la première année après l'obtention du droit d'établissement¹⁷. Entre 2006 et 2016, le taux général d'obtention de la citoyenneté canadienne était d'environ 86 %. Ce taux est important, puisque cela est considéré comme un indicateur ultime d'appartenance, conférant aux immigrants l'ensemble des droits économiques, sociaux, culturels et politiques liés au fait d'être Canadien. Les taux d'acquisition de la citoyenneté étaient les plus élevés pour les réfugiés réinstallés et les personnes protégées, mais les plus faibles pour les membres de la catégorie du regroupement familial. Cependant, certaines de ces différences ont diminué au fil du temps¹⁸.

Les données montrent également que les immigrants doivent surmonter des difficultés et des obstacles pour s'établir et s'intégrer. Parfois, leurs diplômes et leur expérience professionnelle à l'étranger ne sont pas reconnus; ces immigrants occupent alors des emplois moins bien rémunérés. La recherche nous apprend également que, bien que les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique atteignent le salaire moyen canadien en moins de cinq ans pour toutes les cohortes, les réfugiés et les immigrants de la catégorie du regroupement familial ont besoin de beaucoup plus de temps pour rattraper leur retard¹⁹. Les RPG ont souvent plus d'obstacles à surmonter pour entrer sur le marché du travail, car ils ont souvent peu ou pas d'éducation formelle (en raison des années passées à vivre dans des camps de réfugiés ou à être déplacés) et une maîtrise limitée des langues officielles. Par conséquent, les revenus moyens des RPG sont beaucoup plus faibles que ceux des autres types de réfugiés, tels que les RPSP et les personnes protégées²⁰.

En apparence, il serait simple de dire que les réfugiés ont besoin d'un plus grand soutien pour obtenir des résultats positifs par rapport aux autres catégories d'immigrants. Toutefois, si l'on examine de plus près les conclusions de ce rapport, on constate que le tableau est beaucoup plus nuancé. Chaque nouvel arrivant commence son parcours d'établissement avec un ensemble différent d'atouts et de compétences, mais aussi avec des obstacles différents. Un « point de départ » différent dans le parcours d'établissement aura également une incidence sur la « ligne d'arrivée » de chaque nouvel arrivant. C'est à cet égard que le Programme d'établissement d'IRCC peut jouer un rôle important dans la vie des nouveaux arrivants. L'accès aux services, les types de services fournis ainsi que la façon et le

¹² Migrant Integration Policy Index (2015). *International Key Findings [Canada]*. <http://www.mipex.eu/canada>.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Lahouaria Yssaad et Andrew Fields (2018). Statistique Canada, *Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-606-x/71-606-x2018001-fra.htm>.

¹⁵ Picot, G., et A-M Rollin (2019). *Entrepreneurs immigrants créateurs d'emplois : le cas des entreprises privées canadiennes constituées en société*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019011-fra.htm>.

¹⁶ Feng Hou, Grant Schellenberg et John Berry (2016). *Profil et déterminants du sentiment d'appartenance des immigrants au Canada et à leur pays d'origine*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2016383-fra.htm>.

¹⁷ Yasmin Gure, Direction générale de la recherche et de l'évaluation, IRCC (2018). *CIMI Measuring Integration Series: Examining Outcomes based on Admission Categories of Immigrants, Presentation at Statistics Canada: 100 Years and Counting (ACS Annual Conference)*.

¹⁸ Document interne d'IRCC.

¹⁹ Document interne d'IRCC.

²⁰ Garnett Picot, Yan Zhang et Feng Hou (2019). *Les résultats sur le marché du travail parmi les réfugiés au Canada*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019007-fra.htm>.

moment utilisés pour y accéder sont tous des éléments ayant une incidence sur l'intégration réussie des nouveaux arrivants. Les résultats obtenus par les nouveaux arrivants dépendent également de la manière dont ils sont accueillis dans leur collectivité et de la façon dont celle-ci tire parti des contributions qu'ils ont à offrir. En fin de compte, pour comprendre les résultats des nouveaux arrivants, il faut une approche multidimensionnelle mature et attentive. Ce rapport et ceux qui suivront constituent un pas important dans cette direction.

Le rôle de l'établissement et de l'intégration dans le succès de l'immigration au Canada

L'un des objectifs en matière d'immigration énoncés dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés est « de promouvoir l'intégration des résidents permanents au Canada, compte tenu du fait que cette intégration suppose des obligations pour les nouveaux arrivants et pour la société canadienne ». D'autres objectifs énoncés dans la Loi comprennent le soutien et le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada, ainsi que le partage des avantages découlant de l'immigration dans toutes les régions du Canada²¹. En investissant dans l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants et en favorisant ces activités, le gouvernement du Canada s'efforce d'optimiser leur contribution sociale et économique au Canada. En outre, le gouvernement du Canada s'est engagé à maintenir et à accroître le dynamisme des communautés francophones en situation minoritaire et à atteindre 4,4 % d'immigrants francophones parmi les résidents permanents à l'extérieur du Québec d'ici 2023.

Au fil des ans, le Programme d'établissement fédéral est devenu un élément essentiel de l'intégration des nouveaux arrivants au Canada, donnant accès à une gamme de services et d'appuis généraux et adaptés à tous les résidents permanents jusqu'à ce qu'ils deviennent des citoyens canadiens. IRCC investit près d'un milliard de dollars par année pour aider les nouveaux arrivants et les réfugiés hors Québec à acquérir des connaissances sur la vie et le travail au Canada, à se préparer au marché du travail et à l'intégrer, à améliorer leurs compétences dans les langues officielles, à établir des liens significatifs avec la communauté et à susciter un sentiment d'appartenance. Le Programme d'établissement a évolué au même rythme que la politique d'immigration. Les niveaux d'immigration ont augmenté et le nombre de clients a suivi, comme l'indique l'augmentation de 26 % entre 2015-2016 et 2018-2019²². Le bilan de l'établissement a gagné en importance, mais également en complexité. Par exemple, les nouveaux programmes d'immigration, comme le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, la réponse sans précédent à la crise des réfugiés syriens et la mise au point d'Entrée express (programme de demande en ligne destiné aux immigrants qualifiés), constituent un moyen de perfectionner le processus d'immigration économique. Ils font tous partie d'une approche de gestion de la migration reposant sur des interventions efficaces en matière d'établissement.

La composition du Programme d'établissement fédéral est régie par l'offre des organismes d'établissement, qui est elle-même généralement basée sur les besoins des nouveaux arrivants dans la collectivité. Ces organismes doivent toutefois aussi adapter leurs services en fonction de l'évolution de la politique d'immigration. Compte tenu du nombre croissant d'immigrants et de la complexité des besoins des nouveaux arrivants, l'accent a été mis sur l'efficacité, les résultats et « l'optimisation des ressources » du Programme d'établissement. Des progrès importants ont été réalisés dans la collecte de données et de preuves; cependant, nous ne sommes pas encore en mesure d'attribuer clairement les résultats des nouveaux arrivants ou les effets socioéconomiques globaux à des investissements particuliers en matière d'établissement à moyen et long terme. Pour combler cette lacune et optimiser les investissements, il faut continuer de compiler des données probantes afin de mieux comprendre le rôle et l'incidence de chacun des acteurs du domaine de l'établissement. Nous devons également examiner l'efficacité et l'efficience des services actuels (et potentiellement nouveaux) afin de déterminer qui devrait bénéficier de tel ou tel service d'établissement, pendant combien de temps et pourquoi.

²¹Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, alinéas 3(1)b.1), c) et e).

²² IEDEC.

Programme d'établissement

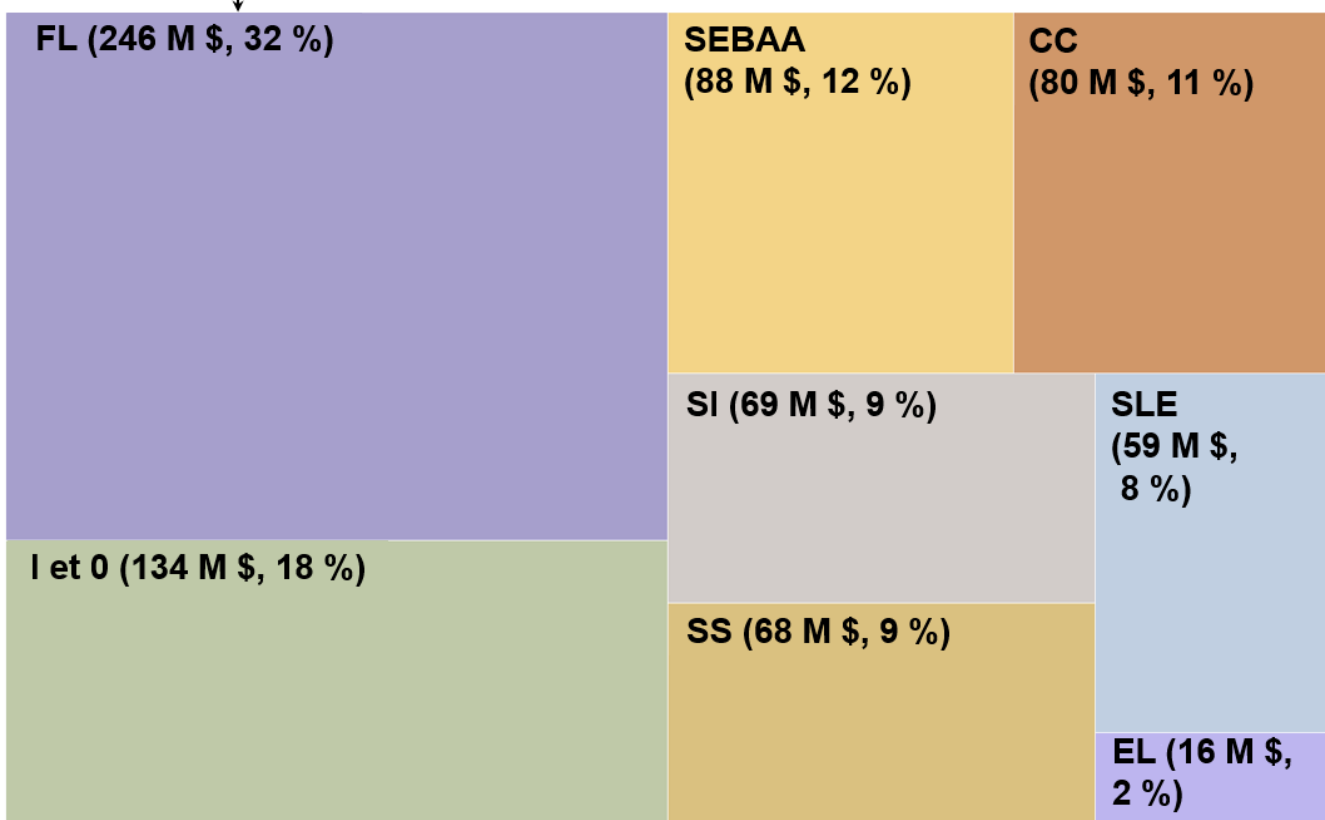
IRCC finance des organismes d'établissement hors Québec au moyen de subventions et d'ententes de contribution afin que ceux-ci offrent des services aidant les nouveaux arrivants à avancer dans leur parcours d'établissement et d'intégration et à contribuer pleinement à la société canadienne. Le Canada accorde au gouvernement du Québec un financement sous forme de subvention pour compenser les coûts associés aux services d'accueil et d'intégration fournis par la province. Bien que cette question ne soit pas traitée dans le présent rapport, IRCC finance également des programmes d'établissement pour les clients à l'étranger par l'entremise de services avant l'arrivée, en plus d'appuyer les capacités du secteur de l'établissement, les organismes de coordination et d'autres « services indirects », qui sont utiles aux nouveaux arrivants, quoique moins apparents, car ils renforcent le secteur de l'établissement et les collectivités où ces derniers s'installent.

Les nouveaux arrivants admissibles ont accès à un éventail de services dans le cadre du Programme d'établissement, qui comprend les volets suivants :

SS	Les services de soutien permettent aux clients d'accéder aux services d'établissement.
SEBAA	Les services d'évaluation des besoins et des atouts et aiguillage déterminent les services dont les clients ont besoin et les aiguillent afin qu'ils les obtiennent.
I et O	Les services d'information et d'orientation fournissent des renseignements aidant les clients à s'établir.
EL et FL	Les services d'évaluation et de formation linguistiques aident les clients à renforcer leurs compétences en matière de langues officielles.
SE	Les services liés à l'emploi préparent les clients au marché du travail.
CC	Les services de connexion communautaire aident les clients à se familiariser avec leur communauté locale et à s'y intégrer.

Le graphique ci-dessous montre les investissements réalisés dans chacune des catégories de service du Programme d'établissement :

2017-18	2018-19	2019-20
714 M \$	758 M \$	774 M \$



Source : SAP, novembre 2020

Prendre note que ces données tiennent compte des coûts de la prestation des services avant l'arrivée et au pays, ainsi que des services indirects, sauf indication contraire. Elles ne tiennent pas compte du Programme d'aide à la réinstallation (PAR).

Contexte de l'établissement pour les nouveaux arrivants

Lorsqu'un nouvel arrivant entre au Canada, plusieurs niveaux de soutien l'attendent, selon ses biens et ses besoins. À titre d'exemple, dans la prochaine section, nous présenterons deux familles de nouveaux arrivants : la famille Li, dont les membres arrivent au Canada en tant qu'immigrants économiques, et la famille Khaled, dont les membres arrivent en tant que réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG). Il s'agit d'exemples fictifs correspondant aux caractéristiques communes des nouveaux arrivants de la catégorie de l'immigration économique et des catégories d'admission des réfugiés; ils aident à illustrer les différents points de départ et parcours des nouveaux arrivants qui reçoivent des services d'établissement. Il est important de garder à l'esprit que, tout comme il n'existe pas de client type ou de composition familiale type, le parcours d'établissement et d'intégration est rarement linéaire et il y aura des défis et des revers, ainsi que des réussites, tout au long du parcours.

Comme illustré, les immigrants économiques et les personnes à leur charge, comme la famille Li, recevraient des services d'établissement davantage axés sur la préparation au travail et à l'école. Certains peuvent ne pas avoir besoin de services d'établissement. Dans le cas des réfugiés, comme les membres de la famille Khaled, qui fuient pour leur survie, il existe un niveau supplémentaire de soutien. Celui-ci est en partie offert par le PAR, un programme d'IRCC distinct du Programme d'établissement qui vise à fournir aux réfugiés le soutien dont ils ont besoin pendant les premiers mois cruciaux suivant leur arrivée. Ce sont les services figurant dans les cases grises du schéma de la famille Khaled. Les réfugiés constituent un client important des services du Programme d'établissement, vers lesquels ils sont orientés une fois les services du PAR terminés.

L'établissement (à court et à moyen terme) et l'intégration (à long terme) constituent un processus comprenant plusieurs activités que suit un nouvel arrivant pour s'adapter et s'intégrer à son nouveau pays. Les résultats souhaités du processus d'établissement sont à la fois sociaux (génération d'un sentiment d'appartenance) et économiques (participation au marché du travail). L'ensemble des services offerts par le Programme d'établissement représente une partie importante du soutien offert aux nouveaux arrivants dans leur parcours d'établissement. Ces services de soutien fondamentaux les aident à obtenir des résultats économiques et sociaux, en combinaison avec les services de soutien offerts par d'autres acteurs, comme les provinces, les territoires et les municipalités. Des services indirects sont également financés par le Programme d'établissement afin de renforcer la capacité du secteur de l'établissement et des collectivités, contribuant ainsi à la mise en place d'un ensemble de services équilibrés et efficaces visant à aider les nouveaux arrivants à s'intégrer.

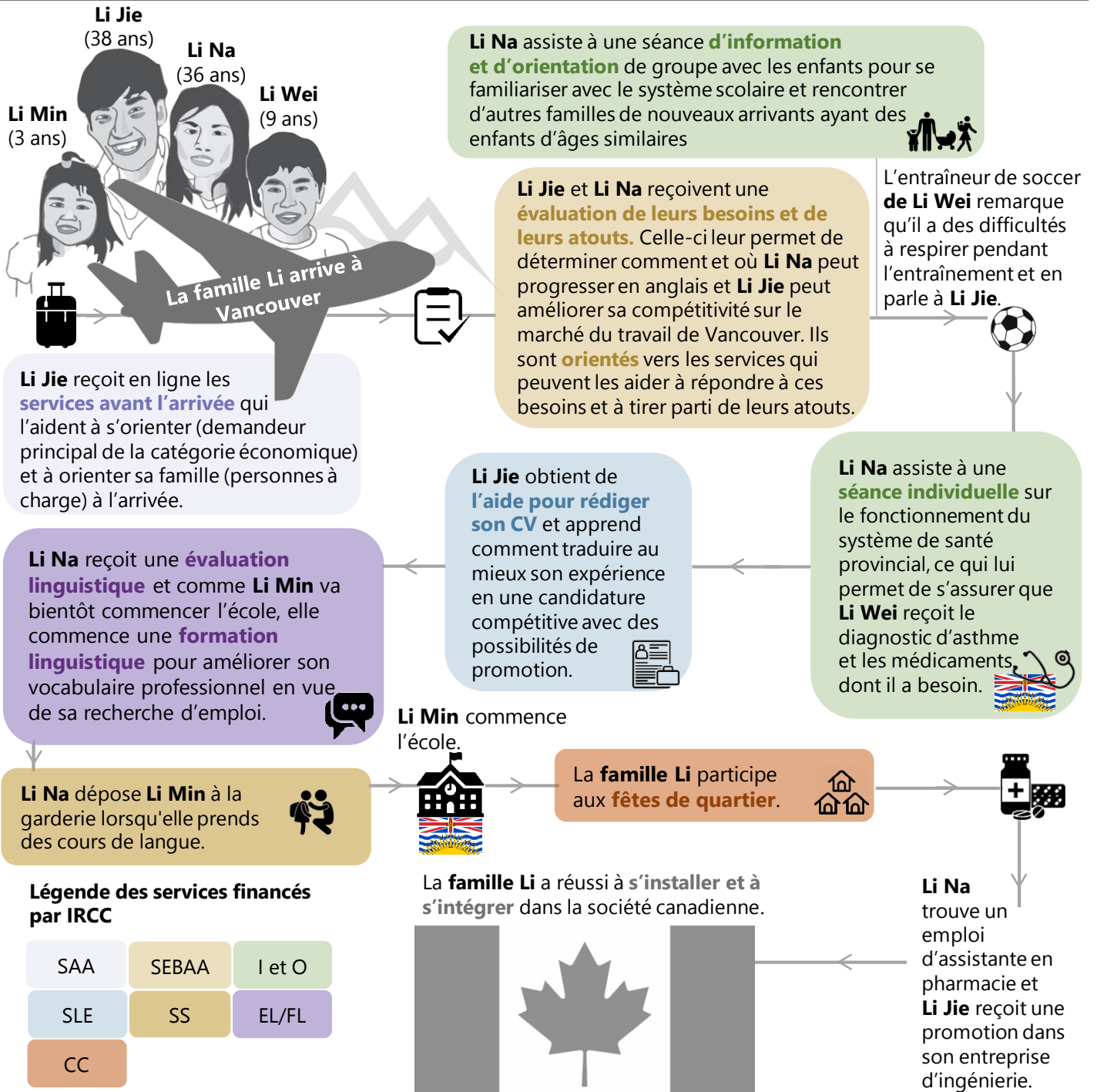
Dans le contexte de l'établissement, les nouveaux arrivants ont également recours à d'autres niveaux de soutien. Par exemple, les provinces et les territoires étant responsables de la santé et des services sociaux, ils fournissent l'orientation et le soutien initiaux aux nouveaux arrivants afin de les familiariser avec ces services. Les municipalités peuvent également avoir des programmes ciblés afin de les aider à s'adapter, ainsi que des programmes indirects pour les employeurs, les entreprises, les groupes et les associations afin de rendre leurs communautés plus accueillantes pour les nouveaux arrivants.

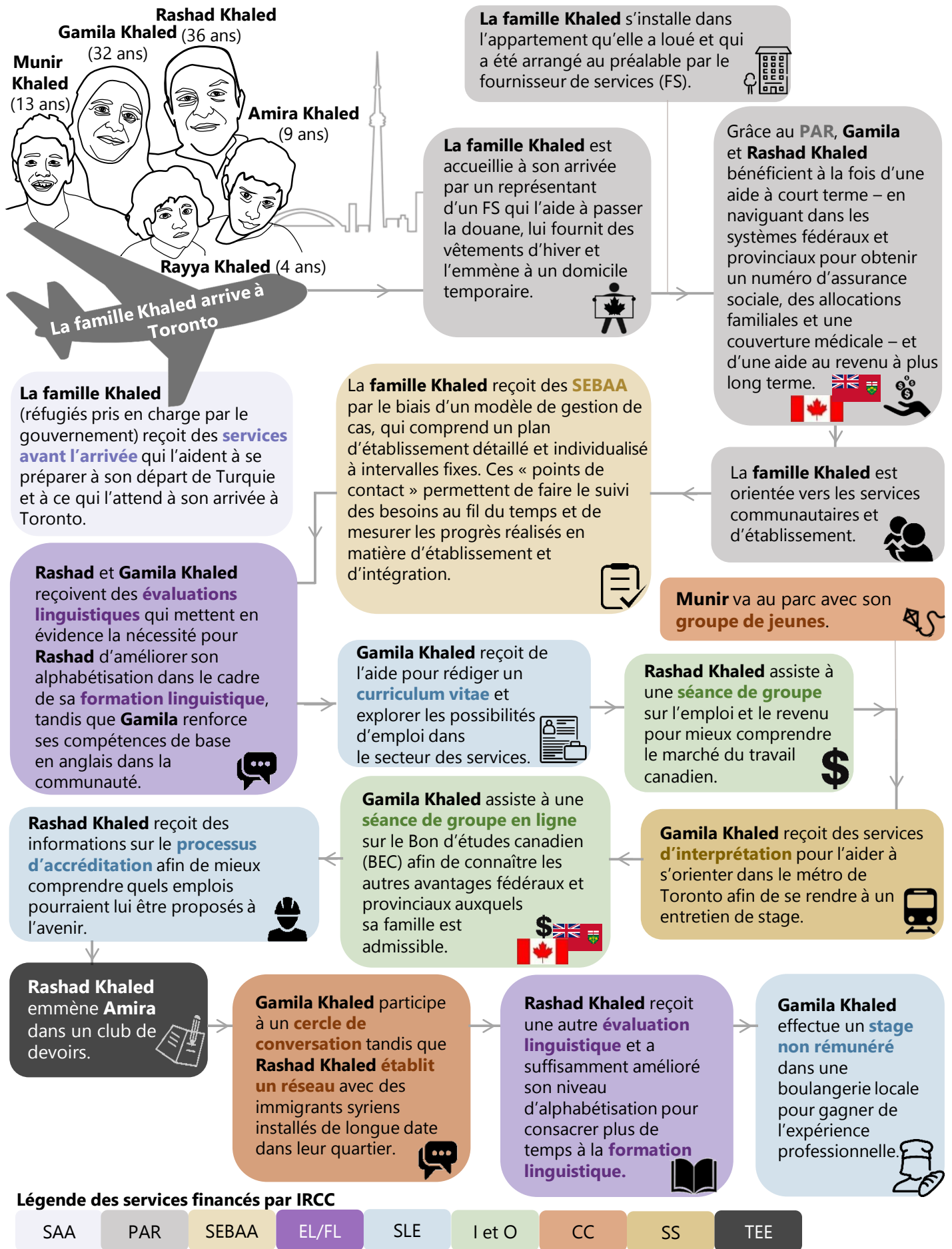
Les partenariats entre IRCC et les provinces et territoires sont importants pour établir des données probantes sur l'efficacité des programmes d'établissement et éclairer la prise de décision. Par exemple, la planification parallèle des services et le partage des données avec les provinces et les territoires contribueraient à une prise de décisions plus stratégiques qui permettraient de générer des économies et d'offrir des services ciblés là où ils sont le plus nécessaires, de manière à infléchir la courbe des coûts et à assurer l'efficacité dans le contexte de l'établissement.

L'investissement des fonds du Programme d'établissement par administration provinciale ou territoriale, en dehors du Québec, reflète la proportion de nouveaux arrivants qui se sont établis à ces endroits sur une période de trois ans et accorde une plus grande importance aux réfugiés afin de répondre à leurs besoins particuliers.

Tous ces services, tant directs qu'indirects, contribuent au système de gestion des migrations mis en place par le Canada. Bien que le présent rapport porte principalement sur les effets du Programme d'établissement, il est important de se rappeler que celui-ci ne fonctionne pas de manière autonome et que l'intégration ne peut être réalisée sans ces différents niveaux de soutien.

Les familles Li et Khaled : Familles fictives et réalités de l'établissement

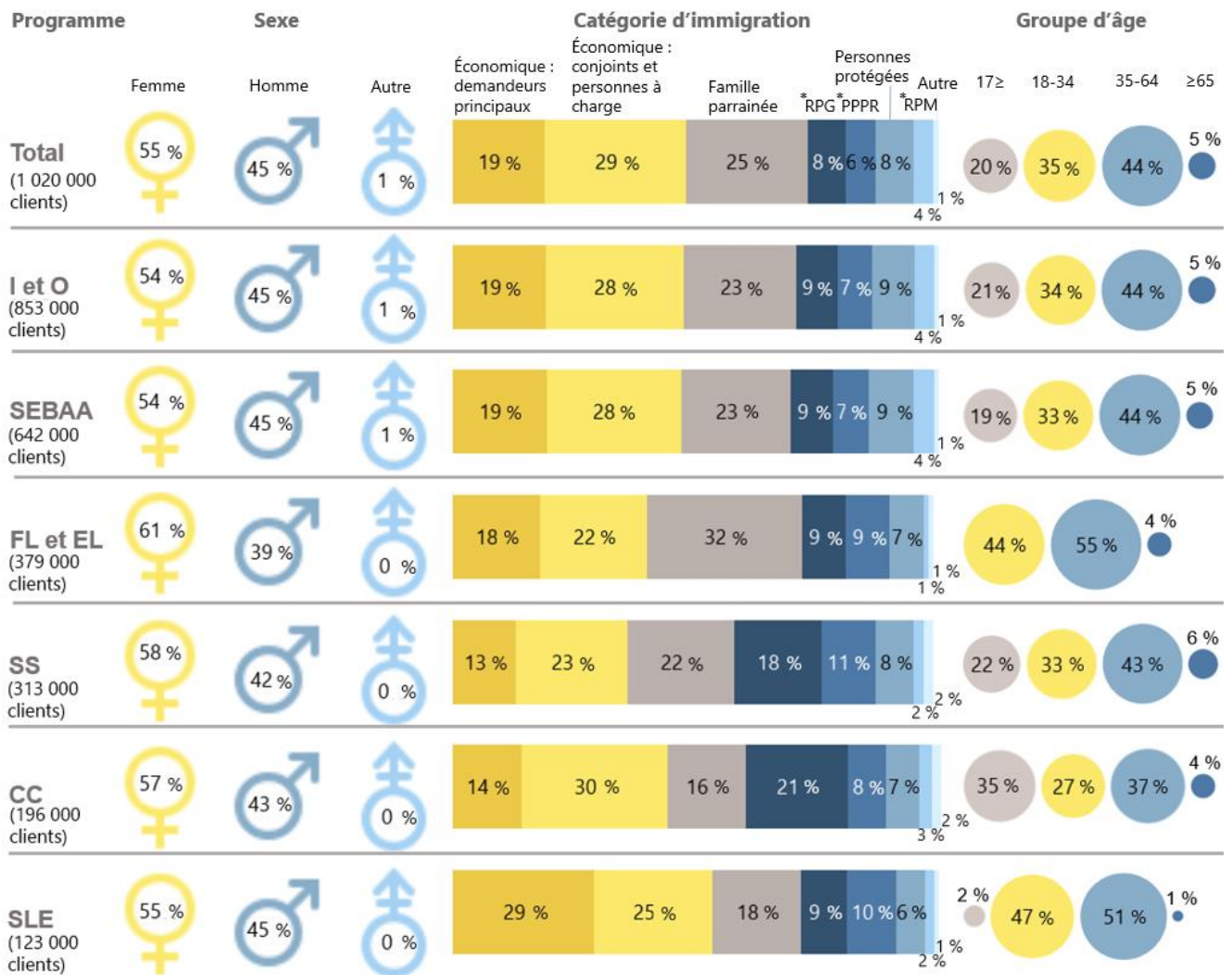




Principales conclusions sur les composantes du Programme d'établissement

La prochaine section porte sur chacune des composantes du Programme d'établissement. Pour commencer, cependant, il est possible d'obtenir beaucoup de renseignements à l'égard des personnes qui retiennent les services d'établissement en ventilant les taux d'utilisation des clients par type de service et par données démographiques.

Figure 1 : Répartition démographique des clients par composante, de 2015-2016 à 2018-2019



Source : IRCC, directeur des données, Services d'établissement, données du 31 juillet 2020.

Remarque sur les abréviations : *RPG – Réfugiés pris en charge par le gouvernement; *RPSP – Réfugiés parrainés par le secteur privé; *RPM – Réfugié parrainage mixte, également appelés RDBV – Réfugiés désignés par un bureau des visas

En outre, une comparaison plus approfondie des résultats des clients et non-clients dans chaque composante donne un aperçu des tendances relatives aux clients des services d'établissement sur la base des données disponibles et dégage d'importantes lacunes en matière de données qui pourraient être comblées par une étude plus approfondie. C'est aussi à noter que l'Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants de 2018 et 2019 est un échantillon de clients et de non-clients et, par conséquent, n'est pas représentative de l'ensemble de la population.

SERVICES HABILITANTS (SH)

Contribuer aux éléments suivants concernant les nouveaux arrivants :



Les services d'établissement aident les nouveaux arrivants à acquérir des compétences et à nouer des liens afin de s'intégrer à la société canadienne et d'améliorer leurs résultats sociaux et économiques. Les FS financés par IRCC fournissent des services habilitants personnalisés : des services d'évaluation des besoins et des atouts et aiguillage (SEBAA) pour déterminer les prochaines étapes des plans d'établissement des nouveaux arrivants, ainsi que des services de soutien (SS) comme la garde d'enfants, la traduction, l'interprétation, le transport, le counseling à court terme et des dispositions pour les personnes souffrant d'un handicap, pour faciliter l'accès aux services pour les personnes confrontées à de multiples obstacles.



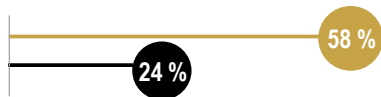
On pourrait en faire davantage pour améliorer la sensibilisation aux services d'établissement.

IRCC et les FS font connaître les services d'établissement par des campagnes de publicité et de marketing.

Cependant, **70 % des non-clients** interrogés ne connaissaient pas les services gratuits financés par IRCC auxquels ils étaient admissibles¹.



Parmi les nouveaux arrivants qui connaissaient l'existence de ces services, **plus de la moitié des clients** et **près d'un quart des non-clients** interrogés ne savaient pas comment obtenir les services dont ils avaient besoin¹.



Lorsque les nouveaux arrivants ont pris connaissance des services offerts, la majorité des clients qui ont cerné des besoins ont reçu des références pour répondre à ces besoins.

Entre **58 % et 74 % des clients** qui ont cerné des besoins grâce aux SEBAA ont été orientés vers des services financés par IRCC et **entre 63 % et 89 %** ont été orientés vers des services offerts par d'autres organisations (par exemple aux niveaux provincial et municipal du gouvernement²).

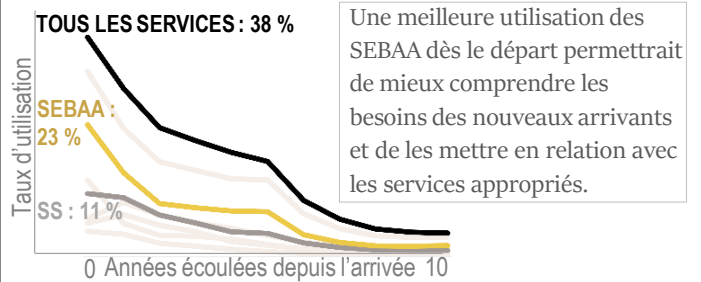
Parmi les **clients** qui ont été orientés, **85 %** ont pu accéder aux services sans difficulté¹.



La **majorité des clients** qui ont reçu des services ont déclaré qu'ils étaient utiles¹. **95 %**

L'utilisation précoce des SEBAA facilite l'accès rapide aux services d'établissement nécessaires.

L'utilisation des SEBAA était la plus élevée au cours de l'année d'entrée au pays d'un nouvel arrivant, bien que **moins d'un quart** des nouveaux arrivants ont reçu une SEBAA².



Li Jie et Li Na ont tous deux fait l'objet d'une évaluation de leurs besoins et de leurs atouts peu après leur arrivée, qui a orienté Li Na vers une évaluation et une formation linguistiques et Li Jie vers des services liés à l'emploi.

L'accès aux services peut également être facilité par des services de soutien.

Autour de **30 % des clients** ont utilisé un service de soutien pour les aider à accéder à d'autres services d'établissement, les réfugiés réinstallés, en particulier les RPG, et les femmes ayant les **taux d'utilisation les plus élevés**². Cependant pas tous les clients qui ont besoin de services de soutien les reçoivent. La demande non satisfaite la plus importante concerne les dispositions pour les personnes handicapées et les services de garde d'enfants.



Li Na a utilisé le service d'aide à la garde d'enfants afin d'accéder aux services d'évaluation et de formation linguistiques.

En moyenne, plus de **80 % des clients** qui ont reçu un service de soutien ont, dans une certaine mesure, convenu qu'il répondait à leurs besoins¹.

Étude complémentaire

Une étude plus approfondie pourrait aider à cerner les sous-populations précises de nouveaux arrivants qui sont actuellement mal desservies. L'augmentation récente de la prestation de services virtuels ou en ligne pourrait être une occasion pour les FS d'offrir certains services en dehors des heures de travail normales et à un public potentiellement plus large de nouveaux arrivants.

Sources des données : ¹Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019), ²IEDEC et SMGC

INFORMATION ET ORIENTATION (I et O)

Améliorer les connaissances des nouveaux arrivants sur la vie au Canada des façons suivantes :



- Promouvoir des attentes réalistes concernant la vie au Canada
- Aider à comprendre le fonctionnement du système canadien
- Faciliter l'accès aux services et à leur utilisation

Les services d'information et d'orientation (I et O) fournissent aux nouveaux arrivants admissibles des informations sur des sujets liés à l'établissement au niveau national, régional ou local (comme le système de santé canadien, l'inscription des enfants à l'école et les aides au logement).



Les FS financés par IRCC étaient l'une des principales sources d'information sur l'établissement pour les clients.

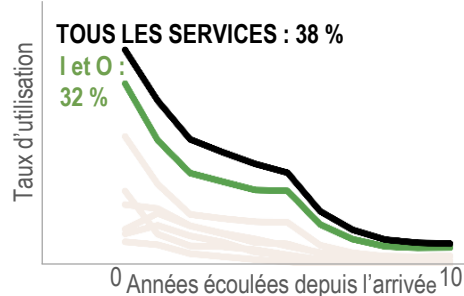
Principales sources d'information sur l'établissement, clients par rapport aux non-clients¹

Classement	Services d'établissement financés par IRCC			
	Amis		Famille	Internet
1	1			1
2	2	2		
3			3	3
4				4



Rashad et Gamila Khaled ont tous deux reçu plusieurs services d'I et O, dans le cadre de séances de groupe, en ligne et en personne.

Le service d'I et O est le plus utilisé dans le cadre du programme d'établissement².



Il y avait plus de 850 000 clients uniques pendant la période à l'étude¹.

Les nouveaux arrivants améliorent leur connaissance de la vie au Canada au fil du temps.



MOYENNE DES CLIENTS

60 %

MOYENNE DES NON-CLIENTS

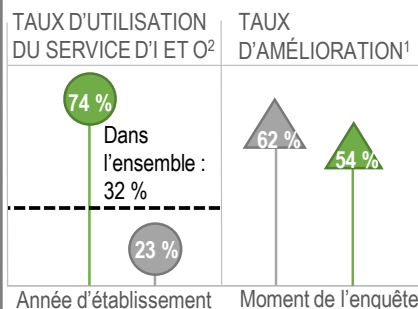
53 %

Les clients ont déclaré des gains de connaissances légèrement supérieurs sur les cinq sujets suivants : droit et justice, logement, soins de santé, finances et éducation, depuis leur arrivée au Canada¹.

84 %

des clients ont convenu que le service financé par IRCC qu'ils ont reçu a amélioré leur connaissance de la vie au Canada¹.

Il faut mieux comprendre le moment optimal où les nouveaux arrivants peuvent recevoir de l'information.



Les demandeurs principaux de la catégorie économique ont déclaré des taux d'amélioration des connaissances du Canada plus élevés que ceux des réfugiés réinstallés malgré le fait qu'une plus petite proportion d'entre eux ont reçu des services d'I et O au cours de leur année d'établissement.

13 % des clients ont continué à recevoir des services d'I et O cinq ans après l'établissement (principalement des réfugiés réinstallés²)

Cela peut indiquer que les nouveaux arrivants ont besoin d'informations sur une base continue en raison de l'évolution de leurs besoins ou signaler que les clients ne sont pas suffisamment habilités pour rechercher des informations par eux-mêmes.

Les clients et les non-clients prennent des décisions éclairées sur la vie au Canada.

Les clients (90 %) et les non-clients (91 %) ont déclaré disposer d'informations suffisantes pour obtenir de l'aide en cas d'urgence, acheter ou louer un logement, se déplacer dans la ville, trouver les produits dont ils ont besoin (épicerie, vêtements, etc.) et effectuer leurs opérations bancaires.



Il n'y avait pas de différences importantes entre les catégories d'immigration, selon le sexe, ou selon la durée de résidence permanente des répondants.

Sources des données : ¹Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019), ²IEDEC et SMGC

ÉVALUATION LINGUISTIQUE (EL) ET FORMATION LINGUISTIQUE (FL)

Aider les nouveaux arrivants à améliorer leur capacité en matière de langues officielles



LECTURE



ÉCRITURE



EXPRESSION ORALE

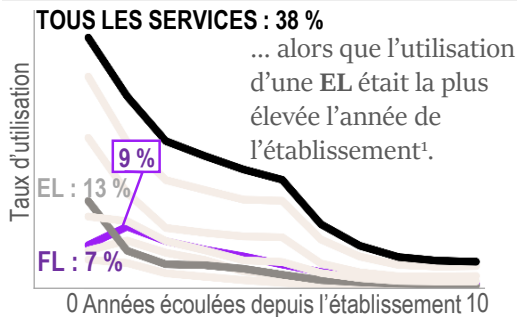


ÉCOUTE

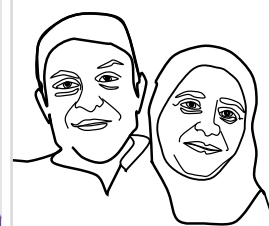
La connaissance d'une langue officielle améliore la capacité des nouveaux arrivants à obtenir des informations sur la vie quotidienne au Canada et augmente également leurs chances de trouver un emploi. La maîtrise de base de l'anglais ou du français est également l'une des exigences pour obtenir la citoyenneté canadienne.



La participation à une FL était la plus élevée au cours de la première année après l'arrivée...



Une **plus grande proportion** de réfugiés réinstallés et de nouveaux arrivants de la catégorie du regroupement familial ont reçu une FL financée par IRCC par rapport aux autres catégories¹.



Gamila et Rashad Khaled ont reçu des évaluations linguistiques multiples et des formations linguistiques continues formelles et informelles.

Plusieurs études ont montré des améliorations dans l'acquisition de la langue par les nouveaux arrivants.

Mesures objectives

Au moins un tiers **ont vu une amélioration** à court terme (trois à sept mois²).

40 % des clients des Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) et **près d'un quart** des clients des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) **ont vu une amélioration** d'au moins un niveau des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC¹).

Données autoévaluées

Les clients ont signalé des améliorations **égales ou supérieures** à celles des non-clients dans toutes les catégories de compétences.

Pourcentage des **clients** qui ont signalé des améliorations depuis leur arrivée au Canada :

85 % 87 % 93 % 93 %



Les clients qui apprennent **l'anglais** étaient plus probables de déclarer que les services d'établissement avaient amélioré leurs compétences linguistiques³.

79 %

43 %

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur la rapidité de la progression des compétences linguistiques.

- + Les cours de langue à plein temps, les heures de la journée en semaine, les écoles ou les établissements d'enseignement postsecondaire, les classes à plusieurs niveaux et les formations axées sur l'emploi **augmentaient la probabilité de progression**.
- + Parmi les clients, ceux qui suivaient à la fois des cours de langue formels et informels avaient les **meilleures chances de progresser**⁴.
- Les clients dont les niveaux de NCLC étaient plus élevés étaient également **moins susceptibles de progresser**.
- Les classes à inscription continue étaient associées à une **probabilité moindre** de progression.

Les nouveaux arrivants utilisent leurs compétences linguistiques dans le monde réel.

92 % des clients apprenant l'anglais et **70 %** des clients apprenant le français ont convenu qu'ils pouvaient communiquer sans aide tout en accomplissant diverses tâches de la vie quotidienne³.

Étude complémentaire

Des recherches supplémentaires seront nécessaires pour mieux comprendre comment les nouveaux arrivants acquièrent des compétences linguistiques, ce qui pourrait être fait pour améliorer les services pour les clients des classes d'anglais et de français, et comment les services pourraient être adaptés pour mener à des améliorations dans tous les domaines de compétences.

Sources des données et remarques : ¹IEDEC et SMGC, ²Test des étapes, Résultats préliminaires : Évaluation du programme de formation linguistique, ³Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019). ⁴Formation linguistique qui cible un éventail de thèmes et de sujets liés à l'établissement.

SERVICES LIÉS À L'EMPLOI (SLE)

Faciliter la participation au marché du travail canadien en aidant les nouveaux arrivants des façons suivantes :

- ✓ Obtenir une expérience professionnelle
- ✓ Établir un contact avec des employeurs et des professionnels
- ✓ Recevoir des conseils et un accompagnement en matière d'emploi
- ✓ Adapter les compétences existantes à un contexte canadien

Les nouveaux arrivants peuvent contribuer à l'économie canadienne de plusieurs façons : en occupant un emploi, en faisant du bénévolat ou en faisant un travail non rémunéré (c'est-à-dire des travaux ménagers et de la prestation de soins) qui permet à une autre personne d'avoir un emploi rémunéré. Les nouveaux arrivants qui cherchent à participer directement au marché du travail canadien doivent savoir comment présenter leurs compétences existantes de manière à trouver un écho auprès des employeurs canadiens et doivent comprendre quelles nouvelles compétences seront avantageuses sur le marché du travail canadien.



IRCC est l'un des nombreux intervenants qui cherchent à améliorer les résultats des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

D'autres ministères fédéraux, comme Emploi et Développement social Canada, et les gouvernements provinciaux et territoriaux facilitent également l'intégration économique des nouveaux arrivants en leur fournissant des services pour les aider à trouver un emploi.

Les SLE financés par IRCC comprennent des services à court et à long terme :

placements professionnels, mentorat, préparation à l'obtention d'une licence ou d'une certification, possibilités de réseautage, compétences en matière de recherche d'emploi, services de jumelage et conseils en matière d'emploi.



Le SLE dont a bénéficié Gamila Khaled l'a aidée à obtenir un placement professionnel non rémunéré dans une boulangerie locale, ce qui lui a permis d'acquérir une expérience professionnelle au Canada.

La majorité des clients ont dit que les services les ont aidés à acquérir des connaissances, des compétences et des contacts pour se préparer au marché du travail canadien¹.



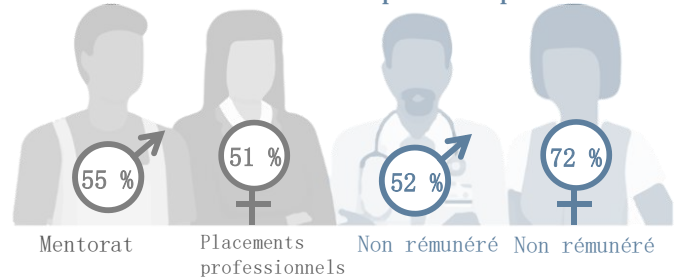
Les SLE ont eu des effets positifs au-delà des résultats d'emploi, notamment une amélioration des compétences linguistiques²

La plupart des clients des SLE ont reçu des services à court terme.¹

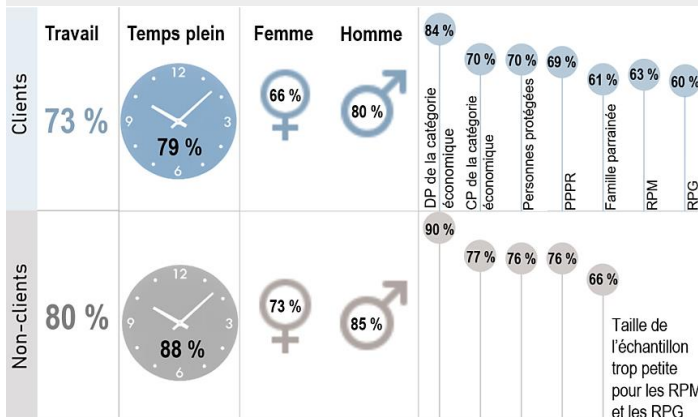


Les femmes étaient plus susceptibles de tirer profit d'un placement professionnel que d'un mentorat.³

Mais elles étaient moins susceptibles d'être payées pendant des placements professionnels.³

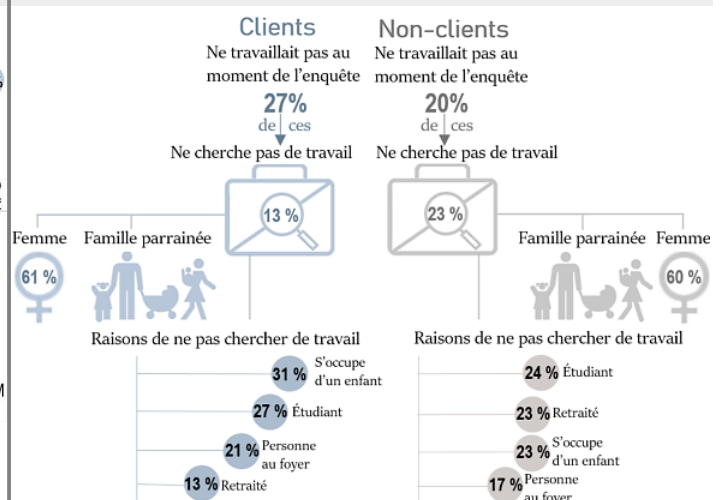


La majorité des nouveaux arrivants participent directement au marché du travail canadien¹.



Parmi ceux qui ne travaillent pas : 45 % des clients et 35 % des non-clients ont déclaré être à la recherche d'un emploi ou commencer à travailler prochainement.

Beaucoup de ceux qui ne travaillent pas contribuent d'une autre manière¹.



Étude complémentaire

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les raisons de l'influence des SLE sur les résultats au-delà de l'emploi et comment elles pourraient être utilisées pour renforcer cette influence.

Sources des données : ¹Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019), ²Évaluation du programme d'établissement, ³iCARE

CONNEXIONS COMMUNAUTAIRES (CC)

Aider les nouveaux arrivants à créer des contacts et des communautés accueillantes

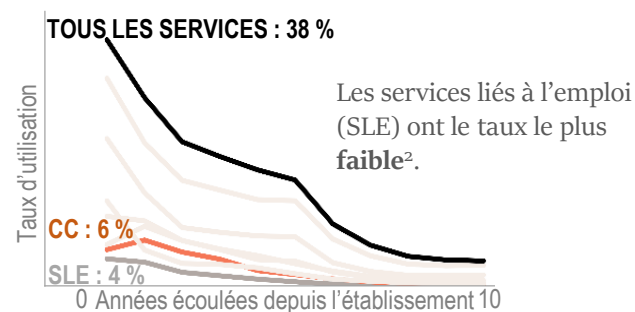


L'établissement de contacts et la participation des nouveaux arrivants aux communautés indiquent qu'ils progressent sur la voie de l'intégration et que leurs nouvelles communautés créent un espace pour ces contributions. Les CC rassemblent les nouveaux arrivants et les Canadiens de longue date, les peuples autochtones et les immigrants établis dans le but de créer des communautés accueillantes qui renforcent l'appartenance, favorisent la cohésion sociale et la préparation à l'emploi, et offrent des possibilités d'apprentissage informel des langues.

Afin de mesurer les résultats civiques des nouveaux arrivants, IRCC utilise des questions conçues et testées par Statistique Canada comme mesures de substitution, telles que la confiance dans les institutions publiques et le sentiment d'appartenance.

Bien que les CC comprennent un large éventail de services visant à aider les nouveaux arrivants à établir des liens avec leur communauté, ces services ne sont pas largement utilisés.

Les services de CC ont **le second plus bas** taux d'utilisation de tous les services d'établissement parmi les clients.



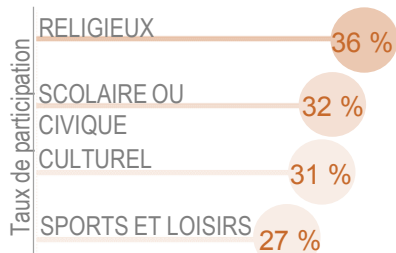
Les nouveaux arrivants rapportent que les FS les ont aidés à établir des contacts au sein de leurs communautés.

- 61 %** Les services que j'ai reçus des organisations m'ont permis de rencontrer des personnes que je considère comme des amis proches¹.
- 70 %** Tous les types de services que j'ai reçus des organisations m'ont donné des informations qui m'ont aidé à choisir les groupes, organisations ou associations auxquels je pouvais participer¹.



De nombreux nouveaux arrivants participent à des activités communautaires.

Les **clients** et les **non-clients** avaient des taux de participation presque identiques, avec **près de la moitié** des répondants qui ont participé à des groupes, des organisations ou des associations au Canada au cours des 12 mois précédant l'enquête¹.



Participation par le biais du bénévolat

Plus de **clients** que de **non-clients** ont indiqué avoir fait du bénévolat au cours des 12 mois précédant l'enquête¹.

Les nouveaux arrivants ont un sentiment d'appartenance envers le Canada et se sentent accueillis par celui-ci.



Confiance dans les institutions

90 % des nouveaux arrivants (clients et non-clients) ont indiqué qu'ils avaient confiance dans les institutions canadiennes telles que les tribunaux, les soins de santé, la sécurité sociale, la police et le gouvernement du Canada¹.

Communautés accueillantes et sentiment d'appartenance

92 % des nouveaux arrivants ont reconnu que leur communauté était **accueillante** envers les nouveaux arrivants¹.

90 % des nouveaux arrivants avaient un fort sentiment d'**appartenance** au Canada, **83 %** à leur province, et **81 %** à leur communauté¹.

Sources des données : ¹Enquête sur les résultats des nouveaux arrivants (2018 et 2019), ²iCARE et SMGC

Défis et possibilités

Les défis et les possibilités sont les deux faces d'une même médaille. Ils représentent les faits que nous connaissons, les barrières et les obstacles à l'établissement réussi des nouveaux arrivants qui ont été observés, ainsi que nos propres limites dans la prestation de services d'établissement. Ils représentent également l'information utile à la prise de décisions, ce qui nous permet de cibler nos enquêtes afin d'approfondir certaines questions, de mieux comprendre l'intégration des nouveaux arrivants et d'orienter les politiques du Programme d'établissement.

Besoins des jeunes

Un rapport du Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration révèle que les jeunes nouveaux arrivants, âgés de 16 à 20 ans, doivent composer avec des obstacles particuliers à l'établissement et à l'intégration, notamment en ce qui concerne la maîtrise de la langue, le choc culturel, les conflits intergénérationnels et l'intégration scolaire. Le rapport recense également les défis auxquels sont confrontés les jeunes nouveaux arrivants qui cherchent à surmonter ces obstacles en utilisant les services d'établissement, car ils sont trop vieux pour obtenir des services de médiation familiale, mais trop jeunes pour recevoir les services destinés aux adultes²³. Bien que les nouveaux arrivants ne puissent pas recevoir de cours de langue avant d'avoir atteint l'âge de quitter l'école, IRCC finance certains services spécialement destinés aux jeunes nouveaux arrivants. Il est toutefois actuellement impossible de déterminer dans quelle mesure leurs besoins sont satisfaits, car il n'y a généralement pas de données concernant l'effet de ces services sur les jeunes. Une étude plus approfondie des besoins particuliers des jeunes nouveaux arrivants en matière d'établissement, de leur utilisation des services et des résultats connexes pourrait fournir des renseignements importants afin d'éliminer les obstacles à l'intégration auxquels ce groupe est confronté.

Nouveaux arrivants ne recevant pas de services d'IRCC et raisons connexes

Plusieurs études ont révélé que de nombreux nouveaux arrivants ne connaissent pas les services offerts, ce qui est particulièrement le cas des personnes en situation de vulnérabilité²⁴. Une étude plus approfondie pourrait aider à déterminer les sous-populations particulières de nouveaux arrivants qui sont actuellement mal desservies. Les organismes d'établissement pourraient considérer l'augmentation récente de la prestation de services virtuels comme une occasion d'offrir certains services en dehors des heures de travail normales et à un nombre potentiellement accru de nouveaux arrivants; cela permettrait d'éliminer certains obstacles mentionnés par les répondants au sondage, à condition de tenir compte du fait que certains n'ont pas d'outils numériques ou ne savent pas s'en servir.

Efficacité de la gestion des cas et des évaluations familiales

Les recherches montrent que, comme l'établissement lui-même est vécu sur le plan familial, une approche familiale de la prestation des services d'établissement pourrait être bénéfique²⁵. Les évaluations familiales effectuées par les organismes d'établissement permettent de coordonner les services et de réaliser des évaluations personnalisées et complètes, ainsi que des séances de suivi pour suivre les progrès en matière d'établissement. Les clients bénéficiant d'une gestion de cas comprennent les réfugiés réinstallés, en particulier les RPG, ainsi que d'autres clients confrontés à des obstacles importants. En comparant les résultats obtenus par les clients bénéficiant de services de gestion de cas et d'évaluation familiale à ceux des personnes qui n'en bénéficient pas, nous pourrions clarifier l'incidence des programmes ciblés et guider la conception des futurs services.

²³ Anisef, P. & Kilbride, K.M. (2008). *The Needs of Newcomer Youth and Emerging "Best Practices" to Meet Those Needs* [les besoins des jeunes nouveaux arrivants et les nouvelles « meilleures pratiques » pour y répondre]. http://ceris.ca/wp-content/uploads/virtual-library/Anisef_et_al_2000.pdf.

²⁴ Documents internes d'IRCC

²⁵ Dargy, Tania. (2018). *Serving Immigrant Families: Using Knowledge Translation to Inform a Family Approach in the Settlement Sector* [au service des familles d'immigrants : application des connaissances pour orienter une approche familiale dans le secteur de l'établissement]. https://www.ryerson.ca/content/dam/centre-for-immigration-and-settlement/RCIS/publications/workingpapers/2018_1_Dargy_Tania_Serving_Immigrant_Families_Using_Knowledge_Translation_to_Inform_a_Family_Approach_in_the_Settlement_Sector.pdf.

Besoins des nouveaux arrivants ayant un faible niveau d'alphabétisation et de compétences linguistiques

Les données montrent que les réfugiés, ainsi que les parents et grands-parents ont besoin de beaucoup plus d'heures de formation pour améliorer leur maîtrise d'une langue officielle²⁶. Le fait que les réfugiés réinstallés et les immigrants de la catégorie du regroupement familial sont les plus nombreux à suivre une formation linguistique, et qu'ils ont besoin de plus de temps à cette fin, peut avoir une incidence importante sur les ressources de formation limitées. L'évaluation du Programme d'établissement porte à croire que des études supplémentaires sont nécessaires pour examiner les besoins, les motivations et les objectifs des apprenants en langue, ainsi que l'efficacité des différents modèles de prestation de formation linguistique (en personne, en ligne ou hybride) et des caractéristiques de conception des cours (interventions combinées en matière de langue et d'emploi, utilisation de classes à niveaux multiples, etc.) utilisés par les organismes d'établissement. Certaines de ces questions ont récemment été traitées dans l'évaluation du Cours de langue pour les immigrants au Canada financé par IRCC, mais d'autres restent sans réponse. Des données supplémentaires concernant l'efficacité des programmes de formation linguistique offerts par les provinces, les territoires et d'autres acteurs, y compris le secteur privé, donneront un portrait plus complet des possibilités d'amélioration des résultats dans ce domaine. Un recensement des services est déjà en cours en Ontario afin de relever les gains d'efficacité dans la prestation de l'ensemble des services offerts et d'améliorer les résultats relatifs aux apprenants en langue.

Résultats relatifs à l'emploi des nouveaux arrivants

Le fait que les qualifications obtenues à l'étranger ne sont pas nécessairement reconnues au Canada constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants. Ils s'en sortent moins bien sur le plan économique au Canada lorsqu'ils éprouvent des difficultés à faire reconnaître rapidement des qualifications obtenues à l'étranger, car cela peut les mener au chômage ou à l'occupation d'emplois ne correspondant pas à leurs compétences, à leur formation et à leur expérience. Cela dit, les défis liés à l'accès au marché du travail canadien vont au-delà de la reconnaissance des titres de compétences dans les professions réglementées et comprennent le manque d'expérience professionnelle au Canada ou la difficulté d'en acquérir, ainsi qu'une partialité perçue des employeurs en défaveur de l'embauche d'immigrants²⁷. Il faut réaliser d'autres travaux pour mieux comprendre les types d'interventions qui fonctionnent le mieux selon les groupes de clients.

Un certain nombre d'intervenants différents, dont les provinces, les territoires et d'autres ministères fédéraux, s'efforcent de préparer les nouveaux arrivants en vue d'un emploi au Canada et de favoriser leur accès au marché du travail. Par exemple, en tant que responsable de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, Emploi et Développement social Canada joue un rôle important dans ce domaine. Compte tenu des efforts déployés par les partenaires pour s'assurer que les services et le soutien relatifs au marché du travail sont complémentaires, une meilleure compréhension de la gamme complète des services de soutien à l'emploi offerts aux nouveaux arrivants aidera IRCC, les provinces, les territoires et les autres ministères fédéraux à utiliser au mieux les fonds pour combler les lacunes en matière de services.

Facteurs contribuant à la rétention

La rétention des nouveaux arrivants au sein de la collectivité qu'ils ont choisie, y compris la façon dont celle-ci est influencée par les expériences d'établissement des nouveaux arrivants, est un sujet d'intérêt croissant pour IRCC, les provinces et les territoires. La recherche porte à croire que même si « les conditions du marché du travail sont un facteur déterminant de la mobilité entre les provinces et

²⁶ De Chardon, C. (2019). *An Overview of R&E's Presentations and Related Research* [aperçu des présentations de la Direction générale de la recherche et de l'évaluation et des recherches connexes]. Présentation pour la conférence de l'Association canadienne d'économique.

²⁷ Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2015). *Comité d'experts sur les obstacles à l'emploi des nouveaux Canadiens : résumé de la consultation en ligne du Comité d'experts*.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reconnaissance-titres/consultations/obstacles-emploi.html>.

territoires²⁸ » [traduction], des facteurs sociaux tels qu'un fort sentiment d'appartenance ou l'engagement au sein de la collectivité sont également importants pour les nouveaux arrivants. D'autres recherches sont nécessaires pour examiner la façon dont le parcours d'établissement d'un nouvel arrivant influence la rétention; elles pourront solidifier et clarifier les liens entre les programmes d'immigration et d'établissement fédéraux et provinciaux ou territoriaux.

Prochaines étapes

Le travail réalisé pour produire le rapport sur les résultats en matière d'établissement a permis de relever un certain nombre de lacunes et d'obstacles affectant les résultats des nouveaux arrivants qu'il serait bénéfique d'étudier davantage. Il est possible d'approfondir l'analyse des données pour répondre à certaines questions essentielles : comment se portent les nouveaux arrivants francophones en particulier? Dans quelle mesure le sexe et l'origine ethnique influencent-ils les résultats des nouveaux arrivants? Quelles sont les différences de résultats entre les personnes qui s'installent dans les grandes villes et celles qui s'installent dans des centres urbains plus petits? Qu'est-ce qui cause ces différences? Les nouveaux arrivants qui passent du statut de résident temporaire à celui de résident permanent s'en sortent-ils mieux que les autres nouveaux arrivants? Quels services utilisent-ils après être devenus des résidents permanents? Ces questions, et bien d'autres encore, seront traitées dans les prochaines publications provisoires d'IRCC, qui s'ajouteront aux rapports globaux sur les résultats en matière d'établissement.

IRCC en est aux premières étapes de l'acquisition d'une meilleure compréhension des origines ethniques des nouveaux arrivants et de ce que les nouveaux arrivants racialisés (recevant des services ou non) déclarent être leurs expériences en matière d'établissement et d'intégration. La version 2020 du Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants saisira pour la première fois des données anonymes sur l'origine ethnique, ce qui permettra d'effectuer une analyse détaillée et de produire des rapports à l'appui de la conception de programmes susceptibles de mieux lutter contre les formes particulières de racisme auxquelles sont confrontés divers groupes de nouveaux arrivants.

Avant la prochaine édition du rapport sur les résultats en matière d'établissement, certaines questions seront creusées :



L'une d'entre elles consiste à mieux comprendre la mesure dans laquelle une variation des résultats est liée à un service d'établissement financé par IRCC, à un autre service d'établissement ou à une absence de services. L'**attribution des services d'établissement** est primordiale pour comprendre comment IRCC et le secteur de l'établissement peuvent utiliser au mieux leurs ressources et tirer parti de celles de leurs partenaires pour améliorer les résultats de tous les nouveaux arrivants. Il s'agit notamment de mieux comprendre le rôle et l'incidence de chaque acteur dans le contexte de l'établissement et de l'intégration afin de travailler en partenariat plus étroit et d'assurer une meilleure mise en commun des ressources de toutes les parties concernées.



Une autre question consiste à déterminer les services qui ont le plus d'incidence sur diverses catégories de clients, ainsi que les coûts connexes. En comprenant comment **optimiser les ressources** du Programme d'établissement, IRCC et les organismes d'établissement seront mieux outillés pour établir et mettre en œuvre des modèles de prestation efficaces au bon moment dans le parcours d'intégration d'un nouvel arrivant.



Enfin, il faudra étudier la **définition de réussite** d'IRCC et déterminer comment la réussite peut être perçue différemment selon le groupe de nouveaux arrivants. En précisant la définition de réussite, nous pourrions mieux mesurer le succès des programmes fédéraux, apporter les corrections nécessaires et aider tout le monde, qu'il s'agisse du nouvel arrivant ou de la collectivité dans laquelle il s'installe, à mieux composer avec les événements qui ont un impact sur l'établissement et l'intégration, comme une pandémie mondiale, en fournissant une mesure plus adaptable de la réussite.

Les prochaines éditions du rapport sur les résultats en matière d'établissement, ainsi que d'autres publications provisoires sur des questions particulières, s'appuieront sur la base établie par ce

²⁸ Zhang, H., Zhong, J. et Lee, R. (2018). *Aperçu de la recherche sur les services d'établissement : recours aux services, mobilité des clients et résultats des services*. Présentation de Research Matters.

premier rapport et permettront de mieux comprendre les défis auxquels les nouveaux arrivants sont confrontés lorsqu'ils s'établissent au Canada, la façon dont les services d'IRCC peuvent aider les clients à surmonter ces défis et la façon dont la réussite des nouveaux arrivants contribue à celle du Canada dans son ensemble. Tout comme l'établissement et l'intégration réussis, les travaux relatifs aux résultats des nouveaux arrivants exigent le soutien et la collaboration de tous les paliers de gouvernement, de la société civile et des sphères privées et publiques. Tous les groupes participant à l'établissement et à l'intégration apprendront les uns des autres et travailleront ensemble pour approfondir leur compréhension des résultats des nouveaux arrivants et déterminer la meilleure façon de les aider à réussir. Alors que nous nous préparons à reprendre les activités à la suite de la COVID-19, ainsi qu'à bâtir des communautés plus fortes, plus diversifiées et plus dynamiques, nous utiliserons ce travail pour guider les programmes d'établissement dans l'ensemble du secteur et pour renforcer les liens entre les organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux et les autres fournisseurs de services d'établissement en vue d'obtenir de meilleurs résultats, à la fois pour les nouveaux arrivants et pour le Canada.